

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CENTRALE LILLE INSTITUT

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire CENTRALE LILLE INSTITUT, session 2026

Le Directeur Général de Centrale Lille Institut

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire CENTRALE LILLE INSTITUT, au titre de l'année 2026 :

Madame FRACZ-VITANI Rachel, DGS GR III, présidente, Centrale Lille Institut, Villeneuve-d'Ascq.
Monsieur PERNOD Philippe, PR EX2, vice-président, Centrale Lille Institut, Villeneuve-d'Ascq.
Madame GOMPEL Marie, IGR HC, experte, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.
Monsieur HERNU Manuel, AAHC, Centrale Lille Institut, Villeneuve-d'Ascq.
Madame JEAN Fabienne, directrice de l'administration de la recherche, Institut Pasteur de Lille, Lille.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 27 août 2026

Thomas MAURER
Directeur Général de Centrale Lille